COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 JUILLET 2019

Etaient Présents 44 titulaires, 1 suppléante, 17 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires :

Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Jean-Claude COUSTET, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIPE, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Francis PASSET, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Marylise BISTUE, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne

BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs: Paule BERGES

André BERNOS David MIRANDE Michel NOUSSITOU Jean CASABONNE Elisabeth MEDARD

France JAUBERT-BATAILLE Marianne PAPAREMBORDE

Cédric LAPRUN

Sandrine HIRSCHINGER Fabienne MENE-SAFFRANE

Henriette BONNET

Jean-Jacques DALL'ACQUA Valérie SARTOLOU Bernard UTHURRY

Aurélie GIRAUDON Christophe GUERY

Evelyne BALLIHAUT à

à Jean-Pierre TERUEL à Pierre ARTIGUET

à Etienne SERNA

à Michel BARRERE-MAZOUAT

à Daniel LACRAMPE à Aracéli ETCHENIQUE

à Laurent KELLER Aimé SOUMET à à Bernard AURISSET

Marc OXIBAR à à Denise MICHAUT

à David CORBIN à Maylis DEL PIANTA Marylise BISTUE à à Martine MIRANDE

à Michel ADAM

Suppléants: Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Absents:

Pierre CASABONNE (excusé), Joseph LEES (excusé), Cédric PUCHEU (excusé), Jacques NAYA (excusé), Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Jean-Etienne GAILLAT (excusé), Robert BAREILLE (excusé), Anne BARBET (excusée), Alain Michel CONTOU-CARRERE, Gérard CAMSUZOU. LEPRETRE. ROSENTHAL Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-

POURTALET

RAPPORT N° 14-190710-JEU-

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH): TARIFICATION DES CAMPS DURANT L'OUVERTURE ESTIVALE 2019

Mme VOELTZEL indique que depuis le mois de janvier 2019 la Communauté de Communes du Haut-Béarn assure désormais la gestion en direct de quatre Accueils de Loisirs Sans Hébergement : l'ALSH de JOSBAIG, de BARÉTOUS, Les Eterlous (BEDOUS) et de LASSEUBE.

Les ALSH organisent pendant la période d'ouverture estivale un ou plusieurs mini-camps. Ces mini-camps font l'objet d'une tarification particulière en fonction du coût des activités proposées.

Pour l'été 2019 la tarification proposée est la suivante :

		Tarif
ALSH de LASSEUBE	Mini-camp deux nuits/trois jours à MENDIPIKA (Pays Basque)	110 euros
Secteur jeunes ALSH LASSEUBE	Mini-camp trois nuits/deux jours à LIBARRENX (Pays Basque) Mini-camp deux nuits/trois jours à SOEIX	125 euros
ALSH Les Eterlous	Nuitée en bivouac à BEDOUS	Supplément de 10 euros par nuitée
ALSH de JOSBAIG	Mini-camp une nuit/deux jours au camping à la ferme Serbielle.	35 euros
ALSH de BARETOUS	Mini-camp une nuit/deux jours en bivouac	35 euros

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- VOTE les tarifs des camps organisés par les ALSH durant l'ouverture estivale 2019,
- ADOPTE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 juillet 2019

Suit la signature

Affiché le 15.07.19

Le Président

Signé DL

Daniel LACRAMPE

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 12/07/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 12/07/2019